Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 14 (1957)

Heft: 5

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

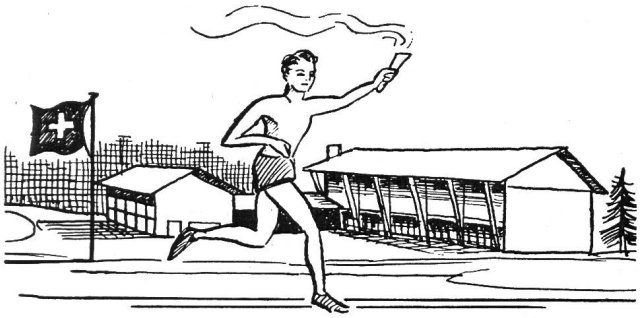

ÉCHOS DE MACOLIN

Nos cours d'été (juin et juillet)

a) Cours d'école

3.— 8. 6. ELK, Grundschule I
10.—15. 6. CFM, instruction de base I
21.—23. 6. CFM d'alpinisme pour chefs OJ du CAS
24.—29. 6. CFM pour ecclésiastiques
1.—13. 7. CFM, instruction alpine
3.— 6. 7. CFM pour la natation et les jeux II
8.—13. 7. CFM, instruction de base I
8.—13. 7. ELK für Schwimmen und Spiele
29. 7.-3. 8. CFM pour la natation et les jeux
29. 7.-10. 8. Kurs für Kandidaten des Turn- und Sportlehrerdiploms I

b) Cours des associations

31. 5.-2. 6. Mehrtägiger Oberturnerkurs, SATUS
1.— 2. 6. Vorbereitungskurs für diplomierte Trainingsleiter, Kantonal-bernischer Fussballverband
1.— 2. 6. Trainingskurs II, SIMM
11.—16. 6. Trainingsleiterkurs für Fussball, Schweiz. Firmensportverband
11.—22. 6. Lehrlingslager, PTT
15.—16. 6. Cours spécial pour l'équipe nationale masculine, Fédération suisse de basketball
16.—22. 6. Zentralkurs I und II, SFAV
17.—22. 6. Ferien-Handballkurs, HBA
20.—23. 6. Zentralkurs für Fussball-Trainingsleiter, SATUS
22.—23. 6. Trainingskurs III, SIMM
22.—23. 6. Ausbildungskurs für Schiedsrichter, HBA
29.—30. 6. Kurs für Trainingsleiter, SFAV
29.—30. 6. Zentralkurs für Fussball-Schiedsrichter, SATUS
5.— 7. 7. Zentralkurs für Schiedsrichter-Instruktoren, SFAV
6.— 7. 7. Kurs für diplomierte Trainingsleiter, SFAV
6.— 7. 7. Sitzung der Verbandsleitung, SFAV
8.—13. 7. Junioren-Ferienlager, SALV
13.—14. 7. Kurs für Trainingsleiter, SFAV
14. 7. Tournoi international de water polo, Swim Boys Bienne
14.—20. 7. Juniorenlager, Schweiz. Tennis-Verband
14.—20. 7. Mehrtägiger Leiter(innen)-Kurs, SATUS
14.—20. 7. Internationaler Gymnastikkurs Schweiz. Berufsverband für Tanz und Gymnastik
19.—21. 7. Kurs für Trainingsleiter, SFAV
21.—27. 7. Juniorenlager, Schweiz. Tennisverband
22.—27. 7. Ausbildungskurs für Nachwuchsturner Leichtathletik, ETV
22.—27. 7. Internationaler Gymnastikkurs, IDLA
27.—28. 7. Kurs für Trainingsleiter, SFAV.

Un cour de base I. P. à Macolin...

Pour la première fois de son histoire, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a mis sur pied un cours de base I. P. de 50 heures, gratuit.
Placé sous la très compétente direction de notre collaborateur technique Wolfgang Weiss ce cours groupe deux fois par semaine une dizaine de jeunes gens de Macolin et d'Evilard.
Nous saluons avec une vive satisfaction cette initiative de notre Ecole et souhaitons que chaque année il se trouve un moniteur dévoué qui veuille bien s'occuper de l'entraînement physique de nos jeunes gens. Lorsque l'on dispose d'installations aussi nombreuses et aussi parfaites que celles de notre Institut national de sport, il serait indécent de ne pas en faire profiter au maximum nos jeunes concitoyens.

...et un cours de tennis pour pupilles et juniors!

Ce sont les mêmes impératifs qui ont poussé les dirigeants du Tennis-Club de l'EFGS à solliciter de la direction de l'Ecole l'autorisation d'organiser deux cours de tennis pour débutants, à savoir:

Un cours de pupilles et pupillettes de 8 à 14 ans, et un cours de juniors (jeunes filles et jeunes gens de 14 ans et plus).
Au cours d'une réunion groupant les parents des enfants et les moniteurs et monitrices, le président du club fournit les précisions nécessaires au sujet de l'organisation et de la discipline qui devront caractériser ces cours.
Le cours des pupillettes compte 9 élèves et est placé sous la direction de Mlle Margrit Furrer.
Le cours de pupilles compte 8 élèves placés sous la direction de M. Pierre Charpié.
Le cours de juniors pour jeunes filles a lieu le mercredi soir et est dirigé par M. Joseph Peduzzi. Il groupe 10 élèves.
Le cours de juniors pour jeunes gens compte 7 élèves que M. Pierre Philippe Jacquerod entraîne tous les lundis soir.
Une visite médicale gratuite fut effectuée avant le début du cours pour tous les participants qui en ont manifesté le désir.
Le grand succès soulevé par ce cours prouve l'intérêt que suscite ce sport magnifique et complet qu'est le tennis. Sport athlétique par excellence, le tennis est une excellente préparation aux autres sports et nous connaissons maints gymnastes, footballeurs, skieurs, hockeyeurs, etc., qui le considèrent comme la manière la plus agréable de se maintenir en forme!

Fr. Pellaud.

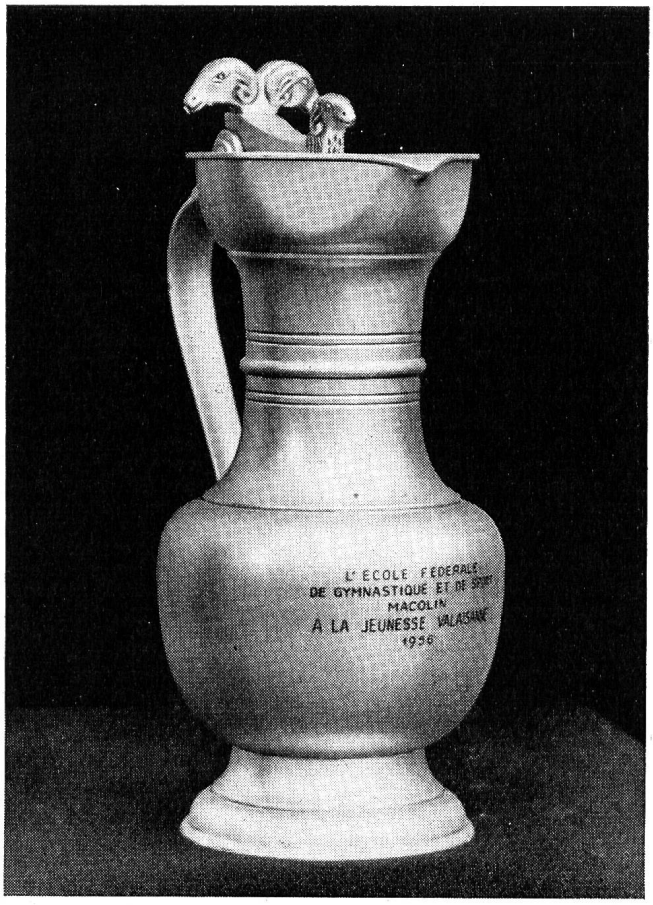

Le challenge de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport dédié par Macolin à la jeunesse valaisanne.

Règlement pour l'attribution du Challenge de l'EFGS de Macolin dédié à la jeunesse valaisanne

Article premier. Le challenge mis à la disposition du groupement I. P. de Saillon, par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin doit contribuer à encourager la pratique de la natation, dans le cadre de l'instruction préparatoire et plus spécialement dans les milieux ruraux du Valais.

Article 2. Le challenge sera mis en compétition à l'occasion d'un concours annuel organisé à la piscine populaire de Saillon, sous le patronage de l'Office cantonal I.P. valaisan.

Article 3. Le challenge sera attribué, chaque année, au jeune homme, en âge d'instruction préparatoire, qui se sera le mieux classé dans les épreuves suivantes:

1. 50 m. brasse chronométré. Classement au temps.
2. 50 m. crawl chronométré. Classement au temps.
3. a) 25 m. nage de transport, mannequin ou partenaire, chronométré. Classement au temps.
   b) 4 assiettes à chercher en une plongée par 2-3 m. de fond, réparties sur environ 8 m. 2.
   c) D'une hauteur de 3 m.: 1 saut sur les pieds; 1 plongeon tête en avant.

Les épreuves 3b et 3c sont jugées: réussie ou échouée. Il faut avoir réussi les deux épreuves pour être admis au classement des épreuves 1, 2 et 3a.

Le classement final sera effectué de la manière suivante: Faire un classement pour chacune des trois épreuves et additionner, pour chaque concurrent, son chiffre de rang dans chaque épreuve. Le classement final sera déterminé par le total ainsi obtenu, le concurrent ayant le plus petit total étant le vainqueur. En cas d'égalité, l'âge détermine (le plus jeune a la priorité) puis le temps total des trois épreuves 1, 2 et 3a.

Article 4. Le challenge sera attribué définitivement au concurrent en âge d'instruction préparatoire qui l'aura gagné 3 ans consécutivement.

Article 5. Le détenteur du challenge en est personnellement responsable. Une semaine, au moins, avant le concours, celui-ci sera soigneusement astiqué et adressé aux organisateurs pour être mis à nouveau en compétition.

Article 6. Le présent règlement entre immédiatement en vigueur avec effet rétroactif pour l'année 1956.

Macolin, le 1er mars 1957.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport
Le Directeur: E. Hirt.

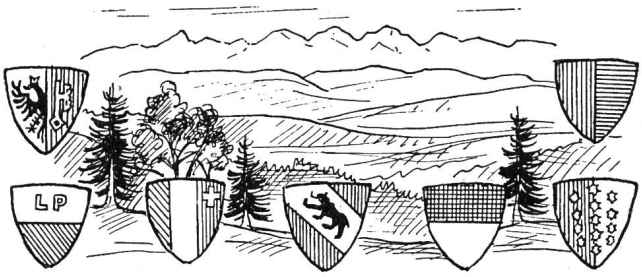

ÉCHOS ROMANDS

VALAIS

Cours cantonal I. P.

Chaque année, à pareille époque, se déroule à Sion et à Brigue le cours cantonal I. P.
Celui de 1957 eut lieu simultanément samedi 6 et dimanche 7 avril dans ces deux villes, par temps couvert mais propice aux ébats de plein air et dans un cadre de pimpante jeunesse printanière.
Une centaine de participants à Sion et une septantaine à Brigue, y compris les moniteurs et les dirigeants, voilà un record de participation qui laisse bien augurer de l'activité 1957 concernant ce mouvement. Pour les férus de statistiques: une moyenne de participation d'un élève par commune ou d'une douzaine par district
Le travail y fut des plus fructueux, l'atmosphère charmante, digne de sportifs alliant l'adresse et l'agilité au fair-play.
La journée de samedi fut plus spécialement consacrée aux disciplines de l'école du corps : sauts, courses, lancers, jets, grimpers, jeux divers et d'équipes, dont étude du volley ball, exercices pratiques de mensurations et d'examens d'aptitudes physiques, enseignement mutuel, etc.
Au cours de Sion, M. A. Siggen fonctionna comme chef technique, assisté de M. E. Moser pour les mensurations, eux-mêmes entourés de moniteurs tout dévoués à la cause de la jeunesse en tant que chefs d'arrondissement déjà : MM. R. Coppex, M. Tornay, G. Delaloye, J. Praz, P. Glassey, P. Allégroz, M. Cordonier. Nous n'aurions garde d'oublier M. R. Gentinetta, l'indispensable chef du matériel de ces cours. M. A. Juilland, chef de l'Office cantonal, bien secondé par M. G. Constantin, président de la Commission cantonale I. P. et prédécesseur de M. Juilland assumaient la direction générale du cours.
Samedi matin, le cours fut inspecté par M. le Conseiller d'Etat M. Gross, accompagné de MM. Studer, chef des services du Département militaire et Morand, inspecteur fédéral I. P. pour le Valais romand.
M. le président Gross assista durant plus d'une heure aux différents exercices et ne cacha pas sa satisfaction aux élèves auxquels il adressa des mots bien sentis, faisant ressortir que face à la rapide évolution économique du Valais, il faut faire progresser, parallèlement, le développement intellectuel et moral de ses habitants.
En fin de soirée, M. l'Abbé Enard, Aumônier de l'I. P., professeur à l'Ecole normale et Inspecteur scolaire de Sion, en une de ces causeries dont il a le secret, charma son auditoire en développant un sujet très actuel et très digne d'attention : L'Esprit sportif.
Dimanche matin, suite des exercices du samedi, puis Messe en commun, séance administrative et licenciement aux environs de midi.
Un spectacle qui émeut toujours est celui de ces jeunes, réunis pour l'Office divin autour d'un autel de campagne, chantant à voix pleines la Messe des Anges et la Prière patriotique. Un élève du cours, le Rd. Père Rappo, officia, heureux d'apporter à ses camarades la Bonne Nouvelle qui réconforte et aide puissamment à se frayer un chemin dans la vie.
Ce cours est terminé. Jeunes gens, venus de tous les villages du Valais romand, vous vous êtes égaillés dans la plaine fleurie du Rhône, au long des vallées où souffle le fœhn, sur les coteaux ensoleillés, pour reprendre vos occupations et votre travail professionnel.
Souvenez-vous longtemps encore des belles heures vécues à Sion les 6 et 7 avril 1957, du magnifique esprit de camaraderie qui vous a liés les uns aux autres, sur le stade, au réfectoire, au dortoir, dans vos moments de détente.
Vous êtes une belle jeunesse, forte et libre, aimant son pays, ce pays merveilleux que vous chérissez parce qu'il est votre pays natal, comme dit la chanson.
Devenez des hommes aux opinions bien arrêtées, des citoyens clairvoyants, des soldats intrépides et courageux, comme nos ancêtres, devenez les hommes virils et fiers dont le pays a tant besoin.

H. P.

Pour la troisième fois, le Service romand d'information a siégé en Valais

C'est en effet, les 10 et 11 mai écoulés que notre Service d'information romand a tenu ses assises à Sion sous la présidence de M. John Chevalier et en présence de Monsieur Ernest Hirt, nouveau directeur de l'E.F.G.S.
Au cours de la séance du 10 le Dr Paul Martin de Lausanne entretint les congressistes d'une question qui le tint tout particulièrement à cœur, celle de la Charte et du Brevet sportif européen. La discussion qui suivit cet intéressant exposé porta essentiellement sur la possibilité d'adapter les exigences du Brevet sportif au programme d'activité de l'instruction préparatoire afin que les participants qui remplissent les conditions exigées par l'I. P. puissent automatiquement recevoir le brevet en question. Des conclusions assez optimistes ont été tirées de cet échange de vue et nous espérons que celles-ci seront bientôt complétées par des réalisations pratiques. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.
Ce fut également l'occasion pour Monsieur le Directeur Hirt de remettre officiellement au Chef du Gouvernement valaisan, Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel Gross, le challenge offert par Macolin à la jeunesse valaisanne, en faveur du développement de la natation.
La chaude et si cordiale hospitalité de nos amis valaisans fut appréciée de tous les délégués et la visite qu'ils firent au nouveau barrage alpin de Zeuzier ainsi que la râclette qu'ils y dégustèrent fixeront à jamais dans leur souvenir les heures agréables de travail et d'amitié qu'ils vécurent au Vieux Pays. Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés.

Fr. Pellaud.